

# ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

30 JUIN 2006



Direction de la  
CONSOLIDATION REPORTING GROUPE

**BILAN CONSOLIDE**

<i>en millions d'euros</i>	Notes	<b>30 juin 2006</b>	<b>31 déc 2005 retraité (*)</b>
<b>ACTIF</b>			
Ecarts d'acquisition	(4)	9 043	9 386
Autres immobilisations incorporelles		3 595	3 649
Immobilisations corporelles	(5)	12 566	12 894
Titres mis en équivalence		107	137
Titres disponibles à la vente et autres titres		101	161
Impôts différés actifs	(9)	421	410
Autres actifs non courants		241	280
<b>Total de l'actif non courant</b>		<b>26 074</b>	<b>26 917</b>
Stocks	(6)	5 939	5 535
Créances clients	(7)	7 022	5 814
Créances d'impôts courants		51	66
Autres créances	(7)	1 952	928
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(13)	1 254	2 080
<b>Total de l'actif courant</b>		<b>16 218</b>	<b>14 423</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>42 292</b>	<b>41 340</b>
<b>PASSIF</b>			
Capital (composé au 30/06/2006 de 350 655 561 actions au nominal de 4 € au 31/12/2005 de 345 256 270 actions au nominal de 4 €)		1 403	1 381
Primes et réserve légale		2 459	2 261
Réserves et résultat consolidés		8 755	7 998
Ecarts de conversion		264	635
Réserves de juste valeur	(4)	(4)	16
Actions conservées	(310)	(310)	(310)
<b>Capitaux propres du Groupe</b>		<b>12 567</b>	<b>11 981</b>
Intérêts minoritaires		317	328
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>		<b>12 884</b>	<b>12 309</b>
Provisions pour retraites et avantages au personnel	(8)	2 674	3 419
Impôts différés passifs	(9)	1 288	1 301
Provisions pour autres passifs	(10)	668	673
Dettes financières	(13)	10 280	11 315
Dettes sur investissements		148	130
<b>Total des dettes non courantes</b>		<b>15 058</b>	<b>16 838</b>
Partie court terme des provisions pour autres passifs	(10)	458	409
Partie court terme des dettes financières	(13)	1 886	922
Partie court terme des dettes sur investissements		130	263
Dettes fournisseurs	(12)	5 567	4 781
Dettes d'impôts courants		495	275
Autres dettes	(12)	2 988	2 850
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	(13)	2 826	2 693
<b>Total des dettes courantes</b>		<b>14 350</b>	<b>12 193</b>
<b>Total du passif</b>		<b>42 292</b>	<b>41 340</b>

(\*) Les retraitements réalisés sur les comptes au 31 décembre 2005 sont explicités dans la note 3

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

<i>en millions d'euros</i>	Notes	<b>1<sup>er</sup> semestre 2006</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2005</b>
Chiffre d'affaires et produits accessoires		20 551	16 877
Coût des produits vendus	(15)	(15 368)	(12 612)
Frais généraux et de recherche	(15)	(3 365)	(2 886)
Autres produits et charges d'exploitation	(15)	(3)	(7)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>1 815</b>	<b>1 372</b>
Autres produits opérationnels	(15)	141	58
Autres charges opérationnelles	(15)	(285)	(162)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>1 671</b>	<b>1 268</b>
Résultat financier	(16)	(374)	(266)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		(2)	5
Impôts sur les résultats	(9)	(479)	(359)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>816</b>	<b>648</b>
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>797</b>	<b>632</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires		19	16
<b>Résultat par action (en euros)</b>			
Nombre moyen pondéré de titres en circulation		338 648 777	336 023 721
Résultat net par action		2,35	1,88
Nombre moyen pondéré et dilué de titres		360 923 576	357 028 923
Résultat net dilué par action		2,25	1,81
Nombre de titres émis en fin de période		350 655 561	345 255 470
Résultat net par action		2,27	1,83

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE**

<i>en millions d'euros</i>	Notes	<b>1<sup>er</sup> semestre 2006</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2005</b>
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>797</b>	<b>632</b>
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	(*)	19	16
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus		5	(3)
Dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs	(15)	887	689
Résultat des réalisations d'actifs	(15)	(141)	(55)
Résultats latents liés aux variations de juste valeur et aux paiements en actions		76	76
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>1 643</b>	<b>1 355</b>
(Augmentation) diminution des stocks	(6)	(462)	(349)
(Augmentation) diminution des créances clients et autres créances	(7)	(1 654)	(1 201)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs et autres dettes	(12)	1 014	824
Variation des créances et dettes d'impôt	(9)	228	(12)
Variation des provisions pour autres passifs et des impôts différés	(9) (10)	(233)	(161)
<b>Trésorerie provenant de l'activité</b>		<b>536</b>	<b>456</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles [ 1 <sup>er</sup> semestre 2006: (811) , 1 <sup>er</sup> semestre 2005: (598) ] et incorporelles	(5)	(854)	(631)
Augmentation (diminution) des dettes sur immobilisations		(160)	(133)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées [ 1 <sup>er</sup> semestre 2006 : (298), 1 <sup>er</sup> semestre 2005 : (511) ], nettes de la trésorerie acquise	(2)	(236)	(433)
Acquisitions d'autres titres de participation		(48)	(52)
Augmentation (diminution) des dettes sur investissements		(117)	0
<b>Investissements</b>		<b>(1 415)</b>	<b>(1 249)</b>
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5)	43	58
Cessions de titres de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédées	(2)	656	79
Cessions d'autres titres de participation		1	12
Autres opérations de désinvestissements		(538)	3
<b>Désinvestissements</b>		<b>162</b>	<b>152</b>
(Augmentation) diminution des prêts, dépôts et prêts court terme		36	38
<b>Trésorerie nette dégagée par (ou utilisée par) des opérations d'investissement et désinvestissement</b>		<b>(1 217)</b>	<b>(1 059)</b>
Augmentation de capital	(*)	220	155
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	(*)	3	3
(Augmentation) diminution des actions conservées	(*)	15	23
Dividendes mis en distribution	(*)	(459)	(430)
Dividendes versés aux minoritaires par les sociétés intégrées	(*)	(33)	(27)
Augmentation (diminution) des dividendes à payer		4	0
Augmentation (diminution) des banques créditrices et autres emprunts à court terme		372	247
Augmentation (diminution) des dettes financières		(225)	(644)
<b>Trésorerie nette dégagée par (ou utilisée par) des opérations de financement</b>		<b>(103)</b>	<b>(673)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>		<b>(784)</b>	<b>(1 276)</b>
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie		(42)	62
<b>Disponibilités et équivalents de trésorerie en début de période</b>		<b>2 080</b>	<b>2 898</b>
<b>Disponibilités et équivalents de trésorerie en fin de période</b>		<b>1 254</b>	<b>1 684</b>

(\*) Références au tableau de variation des capitaux propres consolidés

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	en nombre d'actions		en millions d'euros								
	Composant le capital	En circulation	Capital	Primes et réserve légale	Réserves et résultat consolidé	Ecarts de conversion	Réserves de juste valeur	Actions conservées	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2004</b>	<b>340 988 000</b>	<b>335 127 590</b>	<b>1 364</b>	<b>2 123</b>	<b>7 415</b>	<b>(80)</b>	<b>3</b>	<b>(152)</b>	<b>10 673</b>	<b>237</b>	<b>10 910</b>
Retraitements sur exercices antérieurs (note 3)					(47)				(47)		(47)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2004 retraité</b>	<b>340 988 000</b>	<b>335 127 590</b>	<b>1 364</b>	<b>2 123</b>	<b>7 368</b>	<b>(80)</b>	<b>3</b>	<b>(152)</b>	<b>10 626</b>	<b>237</b>	<b>10 863</b>
Ecarts de conversion						607			607	28	635
Variations de juste valeur							8		8		8
Variation des écarts actuariels nets d'impôts					(119)				(119)		(119)
Variations de périmètre et autres mouvements					8	0			8	35	43
<i>Produits et charges reconnus directement en capitaux propres</i>			0	0	(111)	607	8	0	504	63	567
Résultat de la période					632				632	16	648
<i>Total des produits et charges de la période</i>			0	0	521	607	8	0	1 136	79	1 215
Augmentation de capital											
- Plan d'Epargne Groupe	4 267 470	4 267 470	17	138					155		155
- Options de souscription d'actions									0		0
- Autres									0	3	3
Dividendes distribués (par action : 1,28 €)					(430)				(430)	(27)	(457)
Actions rachetées									0		0
Actions annulées									0		0
Actions revendues		663 074			11			12	23		23
Paiements en actions					26				26		26
<b>Capitaux propres au 30 juin 2005 retraité</b>	<b>345 255 470</b>	<b>340 058 134</b>	<b>1 381</b>	<b>2 261</b>	<b>7 496</b>	<b>527</b>	<b>11</b>	<b>(140)</b>	<b>11 536</b>	<b>292</b>	<b>11 828</b>
Ecarts de conversion						108			108	9	117
Variations de juste valeur					(3)		5		2		2
Variation des écarts actuariels nets d'impôts					(118)				(118)		(118)
Variations de périmètre et autres mouvements					(28)				(28)	14	(14)
<i>Produits et charges reconnus directement en capitaux propres</i>			0	0	(149)	108	5	0	(36)	23	(13)
Résultat de la période					632				632	14	646
<i>Total des produits et charges de la période</i>			0	0	483	108	5	0	596	37	633
Augmentation de capital											
- Plan d'Epargne Groupe									0		0
- Options de souscription d'actions	800	800							0		0
- Autres									0	1	1
Dividendes distribués									0	(2)	(2)
Actions rachetées		(4 423 117)						(210)	(210)		(210)
Actions annulées									0		0
Actions revendues		1 237 292			1			40	41		41
Paiements en actions					18				18		18
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2005 retraité (*)</b>	<b>345 256 270</b>	<b>336 873 109</b>	<b>1 381</b>	<b>2 261</b>	<b>7 998</b>	<b>635</b>	<b>16</b>	<b>(310)</b>	<b>11 981</b>	<b>328</b>	<b>12 309</b>
Ecarts de conversion						(371)			(371)	(13)	(384)
Variations de juste valeur							(20)		(20)		(20)
Variation des écarts actuariels nets d'impôts					367				367		367
Variations de périmètre et autres mouvements									0	13	13
<i>Produits et charges reconnus directement en capitaux propres</i>			0	0	367	(371)	(20)	0	(24)	0	(24)
Résultat de la période					797				797	19	816
<i>Total des produits et charges de la période</i>			0	0	1 164	(371)	(20)	0	773	19	792
Augmentation de capital											
- Plan d'Epargne Groupe	5 399 291	5 399 291	22	198					220		220
- Options de souscription d'actions									0		0
- Autres									0	3	3
Dividendes distribués (par action : 1,36 €)					(459)				(459)	(33)	(492)
Actions rachetées		(1 105 000)						(59)	(59)		(59)
Actions annulées									0		0
Actions revendues		2 094 996			15			59	74		74
Paiements en actions					37				37		37
<b>Capitaux propres au 30 juin 2006</b>	<b>350 655 561</b>	<b>343 262 396</b>	<b>1 403</b>	<b>2 459</b>	<b>8 755</b>	<b>264</b>	<b>(4)</b>	<b>(310)</b>	<b>12 567</b>	<b>317</b>	<b>12 884</b>

(\*) Les retraitements réalisés sur les comptes au 31 décembre 2005 sont explicités dans la note 3

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## **ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES RESUMES**

### **NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES**

#### **APPLICATION DES NORMES, REGLEMENTS ET INTERPRETATIONS DES NORMES**

Les états financiers semestriels consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain et de ses filiales (l'ensemble constituant le "Groupe") sont établis conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation IFRS tels que décrits dans cette annexe. Ces états financiers résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34, norme IFRS qui traite spécifiquement des arrêtés intermédiaires.

Cette annexe doit être lue en relation avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2005 établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels au 31 décembre 2005, à l'exception du changement de méthode décrit ci-après.

Le Groupe a choisi d'appliquer au 1<sup>er</sup> janvier 2006 l'option de la norme IAS 19 (paragraphe 93A à 93D) relative au traitement des écarts actuariels sur les provisions pour engagement de retraite et prévoyance des retraités. En conséquence, les écarts actuariels, qui étaient précédemment amortis selon la méthode dite « du corridor » en fonction de la durée d'activité ou de vie moyenne du personnel bénéficiant du régime, sont désormais immédiatement reconnus dans les comptes consolidés en contrepartie d'une variation des capitaux propres. L'incidence de ce changement de méthode sur les comptes est présenté en note 3.

Les interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire en 2006 (amendement de la norme IAS 21, révisions de la norme IAS 39, norme IFRS 6, interprétations IFRIC 4 et IFRIC 6), n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Par ailleurs, les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 ou postérieurement n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe. L'incidence de l'application éventuelle de ces normes n'est pas connue à ce jour.

La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Ces états financiers ont été arrêtés le 27 juillet 2006 par le Conseil d'administration. Ils sont exprimés en millions d'euros.

### **ARRETE INTERMEDIAIRE**

Les comptes semestriels, qui ne permettent pas de préjuger de l'année complète, prennent en compte toutes les écritures comptables de fin de période considérées comme nécessaires par la Direction du Groupe pour donner une image fidèle des informations présentées.

Les tests de valeur des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles sont réalisés de manière systématique au deuxième semestre dans le cadre de l'élaboration du plan à cinq ans. En conséquence, ils ne sont réalisés lors de l'arrêté intermédiaire qu'en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

L'intégralité de la charge correspondant au Plan d'Epargne Groupe est comptabilisée sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice dans la mesure où la période de souscription est close au 30 juin.

Pour les pays dont les engagements en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont les plus significatifs (Etats-Unis, Grande Bretagne, France et Allemagne), une évaluation actuarielle est réalisée à fin juin afin d'actualiser le montant des provisions pour retraites et avantages au personnel. Pour les autres pays, les calculs actuariels sont réalisés dans le cadre de la procédure budgétaire. Dans ce cas, l'évaluation des provisions au 1<sup>er</sup> semestre est fondée sur les calculs prévisionnels réalisés à la fin de l'année précédente.

## **PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION**

### **Périmètre**

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la Compagnie de Saint-Gobain et de toutes ses filiales détenues majoritairement, des sociétés contrôlées conjointement et des sociétés sous influence notable.

Les évolutions significatives du périmètre de consolidation du Groupe pour le 1<sup>er</sup> semestre 2006 sont présentées en note 2. Une liste des principales filiales consolidées au 30 juin 2006 est présentée en note 19.

### **Méthodes de consolidation**

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce le contrôle exclusif directement ou indirectement sont intégrées globalement.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe n'a pas retenu l'option de la norme IAS 31 qui conduit à comptabiliser les sociétés détenues conjointement selon la méthode de la mise en équivalence, et a maintenu la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

### **Droits de vote potentiels et engagements d'achats d'actions propres**

Les droits de vote potentiels constitués par des options d'achat sur des minoritaires sont pris en considération dans l'appréciation du contrôle exclusif par le Groupe uniquement lorsque ces options sont immédiatement exerçables.

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société du Groupe, le Groupe prend en compte la détention en résultant dans le calcul des pourcentages d'intérêts. Cette position conduit à reconnaître dans les comptes une dette sur investissement correspondant à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires et de la constatation d'un écart d'acquisition.

### **Actifs et passifs destinés à être cédés – abandon d'activité**

Les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand plusieurs actifs sont destinés à être cédés lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent.

Les actifs, ou groupes d'actifs, destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants classés comme détenus pour la vente ne sont plus amortis. En application de la norme IAS 12, un impôt différé est constaté sur la différence entre la valeur en consolidation des titres cédés et leurs valeurs fiscales.

Les actifs et passifs destinés à être cédés sont classés respectivement sur deux lignes du bilan consolidé et les comptes de produits et de charges restent consolidés ligne à ligne dans le compte de résultat du Groupe. Pour les actifs et passifs qui font l'objet d'un abandon d'activité les comptes de produits et de charges sont regroupés sur

une seule ligne dans le compte de résultat du Groupe.

A chaque clôture, la valeur des actifs et passifs est revue afin de déterminer s'il y a lieu de constater une perte ou un profit dans le cas où la juste valeur nette des coûts de cession aurait évolué.

### **Transactions internes**

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

### **Intérêts minoritaires**

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du Groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

Les transactions avec des minoritaires sont traitées de la même manière que des transactions avec des tiers externes au Groupe.

### **Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les actifs et passifs des filiales hors zone euro sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de la période et les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période.

La part du Groupe dans les pertes ou les profits de conversion est comprise dans le poste "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs et toutes les opérations en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés. Dans ce cas, ces différences de conversion sont comptabilisées au compte de résultat. Le Groupe ayant retenu l'option de la norme IFRS 1 de réintégrer les réserves de conversion cumulées antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2004 dans les réserves consolidées, les différences de conversion accumulées ont été annulées au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

### **Opérations en devises**

Les charges et les produits des opérations en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la Compagnie de Saint-Gobain - c'est-à-dire l'euro - sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les dettes en devises sont convertis au taux de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs aux prêts et emprunts entre des entités consolidées du Groupe qui, en substance, font partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère, et qui sont portés, nets d'impôt, au poste « Ecart de conversion », inclus dans les capitaux propres.

## **POSTES DU BILAN**

### **Ecarts d'acquisition**

Lors d'une acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la filiale sont comptabilisés à leur juste valeur dans un délai d'affectation de douze mois et rétroactivement à la date de l'acquisition. Tout surplus du coût d'acquisition par rapport à la quote-part de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis est comptabilisé en écart d'acquisition. Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est reconnue en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Les écarts d'acquisition se rapportant à l'acquisition de sociétés mises en équivalence sont inclus dans la ligne « titres mis en équivalence ».

### **Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les brevets, les marques, les logiciels et les frais de développement.

Les marques de distribution acquises et certaines marques industrielles acquises sont traitées comme des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie du fait de leur forte notoriété sur le plan national et/ou international. Elles sont donc non amorties et soumises systématiquement à des tests de dépréciation annuels. Les autres marques sont amorties sur leur durée d'utilité qui n'excède pas 40 ans.

Les brevets et les logiciels acquis sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée. Les brevets sont amortis sur une période n'excédant pas 20 ans. Les logiciels acquis sont amortis sur une période comprise entre 3 et 5 ans.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement qui remplissent les critères d'inscription à l'actif de la norme IAS 38 sont inclus dans les immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée n'excédant pas 5 ans à compter de la date de première commercialisation des produits.

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre n'ont pas été comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, l'interprétation IFRIC 3 ayant été retirée. En cas d'insuffisance entre les émissions et les droits attribués au niveau du Groupe, une provision est constatée dans les comptes consolidés.

### **Immobilisations corporelles**

Les terrains, bâtiments et équipements sont évalués au coût historique amorti.

Le coût des actifs peut également inclure le dénouement des opérations de couverture sur les flux de trésorerie liés aux achats d'immobilisations corporelles.

Les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations sauf pour l'immeuble de son siège social, seul actif non industriel significatif. En effet, la plupart des actifs industriels sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

L'amortissement des immobilisations corporelles à l'exception des terrains est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants et de leurs durées d'utilité effectives.

Usines et bureaux principaux	30 – 40 ans
Autres immeubles	15 – 25 ans
Machines de production et équipements	5 – 16 ans
Véhicules	3 – 5 ans
Mobilier, agencements, matériels de bureau et informatique	4 – 16 ans

Les carrières de gypse sont amorties sur la durée estimée d'exploitation. Cette durée est estimée en fonction des quantités extraites dans l'exercice rapportées à la dernière estimation disponible des réserves totales.

Des provisions pour réhabilitation de sites sont constituées lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite de remise en état d'un site dans des conditions fixées contractuellement. Ces provisions sont révisées périodiquement et font l'objet d'une actualisation financière sur la durée prévisionnelle d'exploitation. La contrepartie de ces provisions peut constituer un composant de l'actif.

Les subventions d'investissement reçues au titre d'achat d'immobilisations sont comptabilisées au passif du bilan dans le poste "Autres dettes" et sont créditées dans le compte de résultat en fonction de la durée d'utilité effective des immobilisations pour lesquelles elles ont été attribuées.

### **Contrats de location-financement et locations simples**

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). A la signature du contrat de location-financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le Groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### **Actifs financiers non courants**

Les actifs financiers non courants comprennent les titres disponibles à la vente et autres titres et les autres actifs non courants, principalement des prêts à long terme, des dépôts de garantie et des cautionnements.

Les titres de participation classés en catégorie « disponibles à la vente » sont valorisés à la juste valeur par les capitaux propres sauf en cas de perte de valeur durable où une provision pour dépréciation est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat.

### **Dépréciation des actifs**

Le Groupe réalise régulièrement des tests de valeur de ses actifs: immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables, ce test de valeur est réalisé dès que celles-ci génèrent des pertes d'exploitation du fait d'éléments internes ou d'évènements externes, et qu'il n'est pas envisagé, dans le cadre du budget annuel ou du plan d'affaires qui leur est associé, un redressement significatif.

Pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles (dont les marques à durée de vie indéfinie), un test de valeur est effectué chaque année calendaire sur la base d'un plan d'affaires à cinq ans. Les écarts d'acquisition sont passés en revue systématiquement et de façon exhaustive au niveau des unités génératrices de trésorerie (métiers et zones géographiques associées), et en cas de nécessité, un test est réalisé à un niveau plus détaillé.

La méthode retenue pour ces tests de valeur est homogène avec celle pratiquée par le Groupe pour les valorisations de sociétés lors d'acquisition ou de prise de participation. La valeur comptable des actifs est comparée à la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs hors frais financiers mais après impôts. La méthode prolonge de deux ans le flux de trésorerie de la dernière année au delà du plan à cinq ans, puis prolonge à l'infini pour les écarts d'acquisition un montant normatif avec un taux de croissance faible (en général 1%, à l'exception des pays émergents ou des activités à fort potentiel pour lesquels le taux peut aller jusqu'à 2%). Le taux d'actualisation retenu pour ces flux de trésorerie correspond au coût du capital du Groupe pondéré en fonction de la zone géographique d'exercice de l'activité.

L'utilisation de taux après impôt aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés.

Différentes hypothèses mesurant la sensibilité de la méthode sont systématiquement testées sur ces paramètres :

- variation du taux de croissance annuel moyen des flux de trésorerie de +/- 1% ;
- variation du taux d'actualisation des flux de trésorerie de +/- 0,5%.

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une juste valeur inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa valeur recouvrable.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles non amortissables ne sont jamais reprises en résultat.

Pour les autres actifs corporels et incorporels, lorsqu'il apparaît un indice montrant que les dépréciations sont susceptibles de ne plus exister, et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les dépréciations antérieurement constatées sont reprises en résultat.

## **Stocks**

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient inclut les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve. Le prix de revient est généralement calculé selon la méthode du coût moyen pondéré et dans certains cas selon la méthode Premier Entré Premier Sorti. Il peut également inclure le dénouement des couvertures de flux de trésorerie liés à des achats de stocks en devises.

## **Créances et dettes d'exploitation**

Les créances clients, les dettes fournisseurs, les autres créances et autres dettes sont comptabilisées à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à trois mois. Des provisions pour dépréciation sont constituées pour couvrir les risques de non recouvrement total ou partiel des créances.

Les programmes de titrisation de créances commerciales sont maintenus dans les créances et dans l'endettement à court terme lorsque, après analyse du contrat, les risques sur les créances commerciales ne sont pas transférés en substance aux organismes de financement.

## Endettement net

- *Dettes financières à long terme*

Les dettes à long terme comprennent les émissions obligataires (dont les OCEANES), les *Medium Term Notes*, les emprunts perpétuels, titres participatifs et toutes les autres dettes financières à long terme dont les emprunts liés aux contrats de location financement et la juste valeur des dérivés de couverture de taux.

Selon la norme IAS 32, la distinction entre dettes et capitaux propres se fait en fonction de la substance du contrat et non de sa forme juridique. En conséquence, les titres participatifs sont classés dans les dettes financières, et les OCEANES sont décomposées en une partie dettes et une partie capitaux propres.

Les dettes obligataires et privées sont valorisées au coût amorti à la clôture avec un amortissement des primes et frais d'émission calculé selon la méthode actuarielle.

- *Dettes financières à court terme*

Les dettes à court terme comprennent la part à court terme des emprunts cités ci-dessus ainsi que les programmes de financement à court terme comme les *Commercial Paper* ou les Billets de trésorerie, les concours bancaires et autres dettes bancaires à court terme, et enfin la juste valeur des dérivés d'endettement non qualifiés de couverture.

- *Disponibilités et équivalents de trésorerie*

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont principalement constituées de comptes de caisse, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques significatifs de fluctuations. Les valeurs mobilières de placement sont réévaluées à leur juste valeur par le compte de résultat.

Les éléments décrits ci-dessus sont détaillés en note 13.

## Instruments dérivés de change, taux et matières (swaps, options, contrats à terme)

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés de taux, de change et de matières premières dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêt, des devises et des cours des matières premières qui peuvent survenir dans le cadre de ses opérations courantes.

Selon les normes IAS 32 et 39, tous ces instruments sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, qu'ils entrent dans une relation de couverture ainsi qualifiable et reconnue en IAS 39 ou non.

L'impact de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « juste valeur » et des instruments dérivés non qualifiés comptablement d'instruments de couverture au cours de l'exercice est enregistré en compte de résultat. En revanche, l'impact de la part efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « flux futurs » est comptabilisé directement en capitaux propres, la part inefficace étant comptabilisée dans le compte de résultat.

- *Cas des dérivés inclus dans des relations de couvertures de « juste valeur » :*

Ce type de comptabilité de couverture est appliqué par le Groupe à une grande partie des instruments dérivés de taux (swaps échangeant des taux fixes contre des taux variables). Ceux-ci sont en effet adossés à des dettes à taux fixe qui sont exposées à un risque de juste valeur. L'application de la comptabilité de couverture de « juste valeur » permet de réévaluer à leur juste valeur et à hauteur du risque couvert les dettes entrant dans les relations de couverture définies par le Groupe. Cette réévaluation de la dette couverte a pour effet de limiter l'impact en résultat des variations de juste valeur des swaps de taux à celui de l'inefficacité de la couverture.

- *Cas des dérivés inclus dans des relations de couvertures de « flux futurs » :*

Ce type de comptabilité de couverture est appliqué par le Groupe principalement à des instruments dérivés permettant de fixer le prix des achats futurs (swaps échangeant des prix fixes contre des prix variables) de gaz et de fuel. Ceux-ci sont en effet adossés à des achats hautement probables. L'application de la comptabilité de couverture de « flux futurs » permet de différer dans un compte de réserves en capitaux propres l'impact en résultat de la part efficace des variations de justes valeurs de ces swaps. Cette réserve a vocation à être reprise en résultat le jour de la réalisation et de l'enregistrement en compte de résultat de l'élément couvert. Comme indiqué ci-dessus pour la couverture de juste valeur, ce traitement comptable a pour effet de limiter l'impact en résultat des variations de juste valeur des swaps de taux à celui de l'inefficacité de la couverture.

- *Cas des dérivés non qualifiés de couverture :*

Leurs variations de juste valeur au cours de l'exercice sont enregistrées en compte de résultat. Les instruments concernés sont principalement, les swaps de taux et de devises, les dérivés optionnels de gaz, de change et de taux, et enfin les swaps cambistes, de matières premières ou d'énergie et les changes à terme.

### **Dettes sur investissements**

Les dettes sur investissements sont constituées des engagements d'achats de titres de participation aux actionnaires minoritaires et des dettes sur acquisition de titres de sociétés du Groupe, comprenant notamment des compléments de prix. Ces dettes sont revues périodiquement. Par ailleurs, l'incidence de leur désactualisation est comptabilisée en résultat financier.

### **Avantages au personnel - régimes à prestations définies**

Après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe perçoivent des pensions selon des systèmes conformes aux réglementations locales. A ces prestations s'ajoutent des retraites directement à la charge de certaines sociétés françaises et étrangères du Groupe.

En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective dont ils relèvent.

Les engagements du Groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière et en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays. Ces engagements sont couverts par des fonds de retraite et par des provisions inscrites au bilan.

Les écarts relevant de modifications de régimes (coûts des services passés) sont amortis linéairement sur la durée d'acquisition des droits ou amortis immédiatement s'ils sont acquis.

Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans la valorisation des engagements et des fonds ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres.

Aux Etats-Unis, en Espagne et en Allemagne, après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe bénéficient d'avantages autres que les retraites, notamment concernant la prévoyance. Les engagements calculés à ce titre selon une méthode actuarielle sont couverts par une provision constatée au bilan.

Enfin, un certain nombre d'avantages, tels que les médailles du travail, les primes de jubilé, les rémunérations différées ou les indemnités de fin de contrats dans différents pays fait également l'objet de provisions actuarielles. Le cas échéant, les écarts actuariels dégagés dans l'année sont amortis immédiatement dans l'exercice de leur constatation.

Le Groupe a choisi de comptabiliser en résultat financier le coût des intérêts des engagements et le rendement estimé des fonds de retraite.

### **Avantages au personnel - régimes à cotisations définies**

Les cotisations à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans l'exercice où elles sont encourues.

### **Avantages au personnel - paiements en actions**

Le Groupe Saint-Gobain a choisi d'appliquer par anticipation au 1<sup>er</sup> janvier 2004 la norme IFRS 2 à l'ensemble de ses plans d'options sur actions à compter de celui mis en place le 20 novembre 2002.

Les charges d'exploitation relatives aux plans d'options sur actions sont calculées sur la base d'un modèle Black & Scholes. Les paramètres retenus sont les suivants :

- la volatilité tient compte à la fois de la volatilité historique constatée sur le marché de l'action et observée sur une période glissante de 10 ans, et de la volatilité implicite telle que mesurée par le marché des options depuis l'émission des OCEANES en janvier 2002. Les périodes correspondant à une volatilité anormale sont exclues des observations ;
- la durée moyenne de détention est déterminée sur la base des comportements réels des bénéficiaires d'options constatés au cours des dernières années pour les plans émis entre 1993 et 1997 ;
- les dividendes anticipés sont appréciés sur la base de l'historique des dividendes depuis 1988 ;
- le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux des emprunts d'Etat à long terme.

La charge ainsi calculée est étalée sur la période d'acquisition des droits, 3 à 5 ans selon les cas.

Pour les options de souscription, les sommes perçues lorsque les options sont levées, sont créditées aux postes « capital social » (valeur nominale) et « prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

S'agissant du Plan d'Epargne Groupe (PEG), le Groupe applique une méthode de calcul de la charge qui tient compte de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans. Le coût correspondant à cette période d'incessibilité est valorisé et vient en déduction de la décote de 20% octroyée par le Groupe aux salariés. Les paramètres de calcul sont les suivants :

- le prix d'exercice est celui fixé par le Conseil d'Administration correspondant à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de Bourse à laquelle une décote de 20% est appliquée ;
- la date d'attribution des droits est la date d'annonce du plan aux salariés soit, pour Saint-Gobain, la date de publication des conditions du plan sur le site intranet du Groupe ;
- le taux du prêt consenti au salarié utilisé pour déterminer le coût de l'incessibilité des actions est le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation sans affectation pour une durée de 5 ans.

La charge est constatée en totalité à la clôture de la période de souscription.

## Capitaux propres

- *Primes et réserves légales*

Les primes liées au capital de la société mère Compagnie de Saint-Gobain, qui représentent la partie des apports purs et simples non comprise dans le capital social, ainsi que la réserve légale qui correspond à une fraction cumulée du bénéfice net annuel de la société mère, figurent dans le poste « primes et réserves légales ».

- *Réserves et résultat consolidé*

Les réserves et résultat consolidé correspondent à la part revenant au Groupe dans les résultats consolidés accumulés de toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation, nets des distributions.

- *Actions conservées*

Les actions conservées sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

## Provisions pour autres passifs

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe sauf dans le cadre des acquisitions où les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

Les provisions pour autres passifs significatives dont les dates de paiement peuvent être anticipées font l'objet d'une actualisation.

## **ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT**

### **Comptabilisation du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

### **Contrats de construction**

Les sociétés du Groupe comptabilisent leurs chantiers selon la méthode de l'avancement :

- Quand le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, le produit et les coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture du bilan ;
- lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut pas être estimé de façon fiable, le revenu est comptabilisé à hauteur des coûts encourus s'il est probable que ces coûts seront recouvrés ;
- lorsqu'il est probable que le total des coûts sera supérieur au total des produits, la perte attendue est comptabilisée immédiatement.

La part des contrats de construction dans le chiffre d'affaires n'est pas significative au niveau du Groupe.

### **Résultat d'exploitation**

Le résultat d'exploitation mesure la performance des activités des Pôles et des métiers du Groupe. C'est l'indicateur principal de gestion utilisé en interne et en externe depuis de nombreuses années.

Les charges de restructuration et tous les éléments affectés aux cessions n'entrent pas dans le cycle d'exploitation et sont comptabilisés en autres produits et charges opérationnelles. Les profits et pertes de change et variations de juste valeur des instruments de couverture non qualifiés relatifs à des éléments d'exploitation sont enregistrés en résultat d'exploitation.

### **Autres produits et charges opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels comprennent principalement les dotations nettes aux provisions pour litiges et environnement, les résultats de réalisations et dépréciations d'actifs, et les charges de restructuration supportées à l'occasion de cessions ou arrêts d'activités ainsi que les frais relatifs aux dispositions prises en faveur du personnel visé par des mesures d'ajustement d'effectifs.

### **Résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et des charges autres que le résultat financier, la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence et les impôts sur les résultats.

### **Résultat financier**

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie, le coût net financier des retraites après prise en compte du rendement des fonds et les autres charges et produits financiers.

Les produits financiers n'étant pas significatifs, ils n'ont pas été présentés séparément sur la face du compte de résultat mais figurent dans l'annexe en note 16.

### **Impôts sur les résultats**

Selon un accord avec les autorités fiscales françaises, la Compagnie de Saint-Gobain est imposée sous le régime du bénéfice fiscal consolidé. Le Groupe ayant décidé de ne pas renouveler cet agrément, ce régime prendra fin au 31 décembre 2006 (voir note 9).

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable à partir des différences temporaires existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les taux d'impôt applicables pour les périodes futures sont retenus pour déterminer les montants d'impôts différés à la clôture.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que les résultats fiscaux futurs permettront leur imputation.

Les impôts exigibles en cas de distribution des réserves des filiales ne font pas l'objet de provision lorsqu'il est prévu que ces réserves restent détenues de manière permanente par les filiales.

En référence à l'interprétation SIC-21, un impôt différé passif est comptabilisé sur les marques acquises.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres.

### **Résultat par action**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le Groupe.

Le résultat dilué par action est calculé sur la base du résultat net ajusté en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants (plan d'options sur actions et obligations convertibles en actions). La méthode utilisée est celle du « rachat d'actions » selon laquelle, les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice ou de l'achat des actions sont affectés en priorité aux achats d'actions au prix de marché.

Le Groupe présente également un résultat par action calculé en divisant le résultat net par le nombre de titres émis à la clôture de chaque exercice pour lesquels les comptes sont présentés.

## **TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

La marge brute d'autofinancement figurant au tableau des flux de trésorerie consolidée correspond à la trésorerie nette dégagée par les opérations d'exploitation à l'exclusion de celle provenant des variations du besoin en fond de roulement, des variations d'impôts courants et des flux de provisions pour autres passifs et impôts différés.

Les montants des encaissements et décaissements d'impôts et d'intérêts financiers ne figurent pas au tableau consolidé des flux de trésorerie. Toutefois, afin d'être en conformité avec la norme IAS 7, ces informations sont reprises dans les notes annexes.

## **INFORMATIONS SECTORIELLES**

En raison de l'organisation interne du Groupe, les axes de présentation retenus pour les informations sectorielles sont les Pôles et Branches pour l'axe primaire et les zones géographiques pour l'axe secondaire.

**NOTE 2 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION****Evolution du nombre de sociétés consolidées**

	<b>France</b>	<b>Etranger</b>	<b>Total</b>
<b><u>INTEGRATION GLOBALE</u></b>			
1 <sup>er</sup> janvier 2006	219	1 177	1 396
Nouvelles consolidées	22	40	62
Sociétés absorbées	(1)	(32)	(33)
Sociétés sorties du périmètre	(1)	(9)	(10)
Changement de méthode de consolidation		2	2
30 juin 2006	<b>239</b>	<b>1 178</b>	<b>1 417</b>
<b><u>INTEGRATION PROPORTIONNELLE</u></b>			
1 <sup>er</sup> janvier 2006	2	9	11
Nouvelles consolidées			0
Changement de méthode de consolidation			0
30 juin 2006	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>11</b>
<b><u>MISE EN EQUIVALENCE</u></b>			
1 <sup>er</sup> janvier 2006	8	67	75
Nouvelles consolidées	1	1	2
Sociétés absorbées		(2)	(2)
Sociétés sorties du périmètre		(5)	(5)
Changement de méthode de consolidation		(2)	(2)
30 juin 2006	<b>9</b>	<b>59</b>	<b>68</b>
<b>Total au 30 juin 2006</b>	<b>250</b>	<b>1 246</b>	<b>1 496</b>

**Variations significatives de périmètre*****1<sup>er</sup> semestre 2006***

En 2005, le Groupe a fait l'acquisition de 100% des titres de la société chinoise Xugang (Xuzhou General Iron and Steel Works) pour un montant de 82 millions d'euros (93 millions d'euros y compris endettement net acquis). L'acquisition ayant été autorisée par les autorités chinoises fin décembre 2005, cette société a été consolidée au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2006 s'élève à 69 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe a conclu un accord portant sur la cession au groupe MeadWestvaco de sa filiale Saint-Gobain Calmar. Celle-ci a été présentée en actifs et passifs destinés à être cédés à compter du 26 janvier 2006, date de l'annonce du processus de cession, et ce jusqu'au 30 juin 2006, date effective de la cession. En conséquence Calmar a été déconsolidée du bilan au 30 juin 2006.

**Exercice 2005**

Au 1<sup>er</sup> semestre 2005 le Groupe avait fait l'acquisition de 100% de la société suisse Sanitas Troesch pour un montant de 226 millions d'euros (210 millions d'euros y compris trésorerie nette acquise). Celle-ci avait été consolidée par intégration globale à compter du 1<sup>er</sup> mars 2005. L'incidence sur le chiffre d'affaires du Groupe au 1<sup>er</sup> semestre 2005 était de 115 millions d'euros contre 159 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2006.

Au cours du deuxième semestre 2005, le Groupe a pris le contrôle de 100% du distributeur Norvégien de matériaux de construction Optimera Gruppen AS pour un montant de 203 millions d'euros (280 millions d'euros y compris endettement net acquis). Celui-ci a été consolidé par intégration globale à compter du 1<sup>er</sup> août 2005. L'incidence sur le chiffre d'affaires du Groupe au 1<sup>er</sup> semestre 2006 est de 336 millions d'euros.

Le Groupe avait également fait l'acquisition du groupe BPB au terme d'une offre publique d'achat (OPA) clôturée le 2 décembre 2005. Le Groupe Saint-Gobain contrôlait 100% de BPB au 31 décembre pour un coût d'acquisition total de 5 928 millions d'euros (6 506 millions d'euros y compris endettement net acquis). BPB a été consolidé par intégration globale à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2005. L'incidence de la consolidation de BPB sur le compte de résultat consolidé du 1<sup>er</sup> semestre 2006 (frais financiers d'acquisition inclus) s'élève à 1 773 millions d'euros sur le chiffre d'affaires après éliminations du chiffre d'affaires interne, 334 millions d'euros sur le résultat d'exploitation, 333 millions d'euros sur le résultat opérationnel et 118 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe.

Enfin, le Groupe avait conclu la cession de Saint-Gobain Stradal au groupe CRH le 16 août 2005. Cette activité était présentée en actif à céder au 30 juin 2005. Le chiffre d'affaires consolidé au 1<sup>er</sup> semestre 2005 s'élevait à 73 millions d'euros.

**Impacts sur le bilan consolidé**

Au 30 juin 2006, l'impact des changements de périmètre et du mode de consolidation sur les postes du bilan se présente comme suit :

en millions d'euros

	Augmentations	Diminutions	Total
<b>Impact sur les postes d'actif</b>			
Actif non courant	234	(645)	(411)
Stocks	91	(52)	39
Créances clients	145	(73)	72
Autres actifs courants hors disponibilités	36	(9)	27
	<b>506</b>	<b>(779)</b>	<b>(273)</b>
<b>Impact sur les postes du passif</b>			
Capitaux propres et intérêts minoritaires	9		9
Provisions pour retraites et avantages au personnel	11	(16)	(5)
Passifs à long terme	4	(26)	(22)
Dettes fournisseurs	109	(35)	74
Autres dettes	71	(37)	34
	<b>204</b>	<b>(114)</b>	<b>90</b>
<b>Acquisitions / cessions de titres de sociétés consolidées y compris endettement net acquis / cédé (a)</b>	<b>302</b>	<b>(665)</b>	<b>(363)</b>
<b>Impact sur les postes d'endettement net du Groupe*</b>			
Impact sur les disponibilités et équivalents de trésorerie	62	(15)	47
Impact sur l'endettement net hors disponibilités (b)	66	(9)	57
	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>10</b>
<b>Acquisitions / cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise / cédée (a) - (b)</b>	<b>236</b>	<b>(656)</b>	<b>(420)</b>
	=====	=====	=====

\* correspond aux dettes financières, crédits de trésorerie et disponibilités et équivalents de trésorerie des sociétés acquises / cédées

### NOTE 3 – IMPACTS DES CHANGEMENTS DE METHODE ET D'ESTIMATIONS SUR LES EXERCICES ANTERIEURS

Le bilan comparatif au 31 décembre 2005 présenté sur la face des états financiers a été corrigé de la façon suivante :

<i>en millions d'euros</i>	31 déc 2005 publié	Option IAS 19 écarts actuariels	Allocation d'écarts d'acquisition	Autres impacts	31 déc 2005 retraité
		(a)	(b)	(c)	
Ecarts d'acquisition	10 541		(1 155)		9 386
Autres actifs non courants	15 786	(2)	1 689	58	17 531
Stocks, clients et autres créances	12 391		(1)	(47)	12 343
Disponibilités et équivalents de trésorerie	2 080				2 080
<b>Total de l'actif</b>	<b>40 798</b>	<b>(2)</b>	<b>533</b>	<b>11</b>	<b>41 340</b>
<b>Capitaux propres du Groupe</b>	<b>12 265</b>	<b>(218)</b>		<b>(66)</b>	<b>11 981</b>
<i>dont résultat net part du Groupe</i>	<i>1 264</i>	<i>1</i>	<i>(1)</i>		<i>1 264</i>
Intérêts minoritaires	328				328
Dettes financières à long terme	11 315				11 315
Provisions pour retraites et avantages au personnel	3 029	343		47	3 419
Impôts différés passifs	819	(127)	551	58	1 301
Autres passifs non courants	834		(6)	(25)	803
Fournisseurs et autres passifs courants	12 208		(12)	(3)	12 193
<b>Total du passif</b>	<b>40 798</b>	<b>(2)</b>	<b>533</b>	<b>11</b>	<b>41 340</b>

#### (a) Impact de l'adoption de l'option d'IAS 19 révisée relative aux écarts actuariels

Comme explicité en note 1, le Groupe a choisi d'appliquer au 1<sup>er</sup> janvier 2006 l'option de la norme IAS 19 révisée (paragraphes 93A à 93D) relative au traitement des écarts actuariels sur les provisions pour retraites et avantages au personnel. Les écarts actuariels sont désormais immédiatement reconnus dans les comptes consolidés en contrepartie d'une variation des capitaux propres.

L'impact sur le bilan au 1<sup>er</sup> janvier 2005 de ce changement de méthode est une diminution de la provision pour retraites de 30 millions d'euros avant impôts et une augmentation des capitaux propres de 19 millions d'euros nets d'impôts.

Au cours de l'exercice 2005, le non amortissement des écarts actuariels selon l'ancienne méthode représente un profit en résultat net d'environ 1 million d'euros, tandis que les provisions pour retraites sont augmentées durant l'exercice de 375 millions d'euros avant impôts en contrepartie d'une diminution des capitaux propres.

Au 31 décembre 2005, l'impact sur les provisions pour retraites s'élève à 345 millions d'euros avant impôts et les capitaux propres consolidés sont diminués de 218 millions d'euros après prise en compte des impôts différés.

Il est à noter que l'effet s'inverse de 556 millions d'euros avant impôts au 1<sup>er</sup> semestre 2006 (367 millions d'euros nets d'impôts différés) compte tenu de l'augmentation des taux d'actualisation. L'impact net positif sur les capitaux propres s'élève à 149 millions d'euros au 30 juin 2006.

#### (b) Allocation des écarts d'acquisition antérieurs

L'écart d'acquisition du groupe BPB, acquis début décembre 2005, est en cours d'affectation au 30 juin 2006. La juste valeur de tous les actifs et passifs identifiables et passifs éventuels est susceptible d'évoluer au 2<sup>ème</sup> semestre jusqu'à la fin de la période d'affectation (30 novembre 2006).

Au 30 juin 2006, l'affectation provisoire du prix d'acquisition concerne les immobilisations corporelles (carrières de Gypse et sites industriels) pour un montant de 386 millions d'euros avant impôts et les immobilisations incorporelles (brevets et marques) pour un montant de 1 303 millions d'euros avant impôts pour un montant total de 1 689 millions d'euros (1 137 millions d'euros nets d'impôts différés). L'impact des amortissements relatifs à ces affectations sur le mois de décembre 2005 aurait représenté une charge d'environ 1 million d'euros nette d'impôts.

**(c) Autres impacts**

Suite aux ajustements précédents, la ventilation des impôts différés par pays a été revue et entraîne un reclassement complémentaire de 58 millions d'euros entre impôts différés actifs et passifs au bilan consolidé.

En 2006, les provisions pour rémunérations différées des salariés américains ont été classées dans les provisions pour retraites et autres avantages au personnel pour 47 millions d'euros.

Enfin, des corrections d'erreurs antérieures au 31 décembre 2005, liées à une fraude identifiée dans deux filiales étrangères de l'activité Renforcement entraînent une diminution des capitaux propres de 66 millions d'euros.

**NOTE 4 – ECARTS D'ACQUISITION**

<i>en millions d'euros</i>		<b>1<sup>er</sup> semestre 2006</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>		
Valeur brute		9 424
Dépréciations cumulées		(38)
<b>Valeur nette</b>		<b>9 386</b>
<b>Variations</b>		
Evolution du périmètre		(72)
Dépréciations		(109)
Ecarts de conversion		(162)
<b>Total des variations de la période</b>		<b>(343)</b>
<b>Au 30 juin</b>		
Valeur brute		9 182
Dépréciations cumulées		(139)
<b>Valeur nette</b>		<b>9 043</b>

L'allocation du prix d'acquisition du groupe BPB aux actifs et passifs identifiables et passifs éventuels a engendré une diminution de l'écart d'acquisition au 31 décembre 2005 de 1 155 millions d'euros avant impôts (note 3).

Au 1<sup>er</sup> semestre 2006, l'impact des évolutions de périmètre sur la variation des écarts d'acquisition s'explique principalement par l'acquisition de Xugang (coût d'acquisition : 82 millions d'euros ; écarts d'acquisition : 21 millions d'euros), par l'acquisition de sociétés du pôle Distribution Bâtiment principalement en France, en Grande Bretagne et en Scandinavie (pour un total d'écarts d'acquisition de 161 millions d'euros) et par les cessions de Synflex et de Saint Gobain Calmar aux Etats-Unis qui entraînent une diminution des écarts d'acquisition de 284 millions d'euros.

Les dépréciations d'écarts d'acquisition concernent essentiellement l'activité Conditionnement.

**NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

<i>en millions d'euros</i>	Terrains	Construc- -tions	Matériels et outillages	Immobilisa- -tions en cours	Total imm. corporelles
<b>Au 31 décembre 2005</b>					
Valeur brute	2 094	6 733	18 653	1 389	28 869
Amortissements et dépréciations cumulés	(257)	(3 251)	(12 450)	(17)	(15 975)
<b>Valeur nette</b>	<b>1 837</b>	<b>3 482</b>	<b>6 203</b>	<b>1 372</b>	<b>12 894</b>
<b>Variations</b>					
Evolution du périmètre	(4)	19	(64)	(3)	(52)
Acquisitions	26	31	142	618	817
Cessions	(6)	(14)	(28)	(11)	(59)
Ecarts de conversion	(25)	(71)	(164)	(38)	(298)
Dotation aux amortissements et dépréciations	(13)	(125)	(596)	(2)	(736)
Transferts	0	111	358	(469)	0
<b>Total des variations de la période</b>	<b>(22)</b>	<b>(49)</b>	<b>(352)</b>	<b>95</b>	<b>(328)</b>
<b>Au 30 juin 2006</b>					
Valeur brute	2 047	6 731	18 262	1 490	28 530
Amortissements et dépréciations cumulés	(232)	(3 298)	(12 411)	(23)	(15 964)
<b>Valeur nette</b>	<b>1 815</b>	<b>3 433</b>	<b>5 851</b>	<b>1 467</b>	<b>12 566</b>

Les soldes au 31 décembre 2005 présentés ci-dessus s'entendent après allocation de l'écart d'acquisition de BPB aux actifs corporels telle que présentée en note 3.

En tant que groupe industriel, Saint-Gobain ne dispose pas d'un patrimoine immobilier hors exploitation significatif, à l'exception de l'immeuble de son siège social.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2006, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 6 millions d'euros correspondant aux nouveaux contrats de location financement sans impact sur le tableau des flux de trésorerie (7 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2005).

**NOTE 6 – STOCKS**

<i>en millions d'euros</i>	<b>30 juin 2006</b>	<b>31 décembre 2005</b>
<b>Valeur brute</b>		
Matières premières	1 382	1 335
En-cours de production	303	329
Produits finis	4 668	4 268
<b>Valeur brute des stocks</b>	<b>6 353</b>	<b>5 932</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>		
Matières premières	(96)	(92)
En-cours de production	(11)	(15)
Produits finis	(307)	(290)
<b>Provisions pour dépréciations des stocks</b>	<b>(414)</b>	<b>(397)</b>
<b>Valeur nette des stocks</b>	<b>5 939</b>	<b>5 535</b>

Le coût des produits vendus au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2006 s'élève à 15 368 millions d'euros (12 612 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2005).

Les dépréciations de stocks comptabilisées en charges au 1<sup>er</sup> semestre 2006 s'élèvent à 56 millions d'euros (46 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2005). Sur la même période, les reprises de dépréciations, résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation des stocks, ont été comptabilisées en diminution des charges de la période pour un montant de 23 millions d'euros (30 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2005).

**NOTE 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES**

<i>en millions d'euros</i>	<b>30 juin 2006</b>	<b>31 décembre 2005</b>
Valeur brute	7 421	6 214
Provisions pour dépréciation	(399)	(400)
<b>Valeur nette</b>	<b>7 022</b>	<b>5 814</b>

La charge nette au titre des clients irrécouvrables et douteux s'élève à 43 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2006 contre 41 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2005.

L'accroissement des créances clients et des autres créances au 30 juin 2006 s'explique principalement par l'incidence de la saisonnalité sur l'activité du Groupe. Par ailleurs, les autres créances comprennent une créance sur le groupe MeadWestvaco dans le cadre de la cession de Saint-Gobain Calmar pour 550 millions d'euros.

**NOTE 8 – PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL**

<i>en millions d'euros</i>	<b>30 juin 2006</b>	<b>31 décembre 2005</b>
Engagement de retraite	1 863	2 566
Indemnité de fin de carrière	236	255
Prévoyance des retraités	381	402
<b>Total des provisions pour engagements de retraites et prévoyance des retraités</b>	<b>2 480</b>	<b>3 223</b>
Couverture médicale	54	61
Incapacité de longue durée	38	38
Autres avantages à long terme	102	97
<b>Provisions pour retraites et avantages au personnel</b>	<b>2 674</b>	<b>3 419</b>

Les soldes au 31 décembre 2005 présentés ci-dessus s'entendent après changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels tel que présenté en note 3.

**Description des régimes de retraite à prestations définies**

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe sont les suivants :

En France, outre les indemnités de fin de carrière, il existe trois régimes de retraite à prestations définies fondés sur le salaire de fin de carrière. Ces plans de retraite ont été fermés aux nouveaux salariés par les sociétés concernées entre 1969 et 1997.

En Allemagne, les plans de retraite d'entreprises procurent des couvertures portant à la fois sur les droits de retraite, versés sous forme de pensions, et les prestations en cas de décès ou d'invalidité du salarié. Ces plans sont fermés aux nouveaux salariés depuis 1996.

Aux Pays-Bas, les plans de retraite complémentaires à prestations définies ont été plafonnés. Au-delà du plafond, ils deviennent des plans à contributions fixées.

En Grande Bretagne, les plans de retraite procurent des couvertures portant à la fois sur des droits de retraite versés sous forme de pensions, des prestations en cas de décès du salarié et des prestations en cas d'incapacité permanente. Il s'agit de plans à prestations définies fondés sur une moyenne des derniers salaires. Ils sont fermés aux nouveaux salariés depuis 2001 sauf dans les sociétés du Groupe BPB acquises fin 2005.

Aux Etats-Unis et au Canada, les plans de retraite sont des plans à prestations définies fondés sur le salaire de fin de carrière. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, les nouveaux salariés bénéficient d'un système de plan à cotisations définies.

Les provisions pour autres avantages à long terme comprennent tous les autres avantages accordés aux salariés et regroupent principalement les médailles du travail en France, les primes de jubilé en Allemagne et les provisions pour avantages sociaux aux Etats-Unis. Ces indemnités font généralement l'objet d'un calcul actuariel.

## Evaluation des engagements de retraite, d'indemnités de départ en retraite et de prévoyance des retraités

Les engagements de retraite, d'indemnités de départ à la retraite et de prévoyance des retraités font l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode rétrospective des salaires projetés (prise en compte de l'évolution des salaires jusqu'à la date de fin de carrière).

D'autres avantages annexes que sont les engagements au titre des autres avantages accordés aux retraités, les engagements pour incapacité de longue durée et les engagements pour autres avantages à long terme font l'objet d'une évaluation actuarielle et sont comptabilisés selon les mêmes règles que les engagements de retraite.

### Fonds de retraite

Dans le cadre des régimes à prestations définies, des fonds de retraite ont été progressivement constitués par le versement de contributions, principalement aux Etats-Unis et en Grande Bretagne.

### Hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements et des fonds de retraite

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'augmentation de salaires tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les taux d'intérêt utilisés en 2005 pour actualiser la valeur des engagements futurs sont généralement compris entre 4% et 6,5% selon les pays.

Les taux utilisés au 31 décembre 2005 et pour l'évaluation des charges du 1<sup>er</sup> semestre 2006 dans les pays où les engagements du Groupe sont les plus significatifs sont les suivants :

<i>en pourcentage</i>	France	Autres pays d'Europe		Etats-Unis
		Zone Euro	Royaume-Uni	
Taux d'actualisation	4,25%	4,25%	4,75%	5,75%
Pourcentage d'augmentation des salaires	2,40%	2,50% à 3,50%	3,20% à 3,45%	3,00%
Taux de rendement estimé des fonds	4,90%	3,50% à 5,00%	6,00% à 7,00%	8,75%

Le calcul des engagements au 30 juin 2006 a été mis à jour en utilisant des taux d'actualisation de 5,00% pour la zone Euro, 5,25% pour la Grande Bretagne et 6,50% pour les Etats-Unis.

A fin juin, il a été procédé à une révision des engagements des principaux pays et plans, compte-tenu du choix de ces nouveaux taux d'actualisation, ainsi qu'à une réévaluation de la valeur des principaux fonds. Les pays et plans retenus sont la Grande Bretagne, les Etats-Unis d'Amérique, l'Allemagne et la France dont les engagements représentent 80% du total des engagements du Groupe.

Les hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et de taux d'intérêt utilisées pour actualiser la valeur des engagements futurs au titre des avantages annexes sont les mêmes que celles retenues pour le calcul des retraites. Aux Etats-Unis, le taux de progression de la consommation médicale des retraités est fixé à 9% par an.

**Ecart actuariels**

Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans la valorisation des engagements et des fonds ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses. Conformément à l'option offerte dans la norme IAS19 révisée, les écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres et cela depuis cette année suite à la décision du Groupe (voir note 3).

**Actifs nets de retraites**

Lorsque les actifs du régime excèdent l'engagement net des écarts actuariels non amortis, un actif est constaté en « actifs nets de retraites » dans les autres actifs non courants dès lors que cet actif est la contrepartie d'avantages économiques futurs. Dans le cas contraire, l'actif comptabilisé est diminué du montant du plafonnement ainsi déterminé.

**Financement auprès de compagnies d'assurance**

Ce poste correspond au montant à verser dans le futur aux compagnies d'assurance dans le cadre de l'externalisation des engagements de retraite des sociétés espagnoles du Groupe.

**Evolution des provisions pour retraites et prévoyance des retraités hors avantages annexes**

<i>en millions d'euros</i>	<b>Provisions pour retraites</b>
<b>Au 31 décembre 2005</b>	
<b>Provisions pour retraites et prévoyance des retraités</b>	<b>3 223</b>
<b>Variations</b>	
Charges opérationnelles	95
Coût financier des retraites	17
Variation des écarts actuariels de la période	(556)
Contributions aux fonds et prestations versées	(237)
Variations de périmètre	(3)
Autres (reclassements et écarts de conversion)	(59)
<b>Total des variations de la période</b>	<b>(743)</b>
<b>Au 30 juin 2006</b>	
<b>Provisions pour retraites et prévoyance des retraités</b>	<b>2 480</b>

**NOTE 9 – IMPOTS SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES**

La Compagnie de Saint-Gobain est placée sous le régime du bénéfice fiscal consolidé. L'agrément en cours couvre les années 2004 à 2006. Il résulte de ce régime que la quote-part Groupe du montant total des impôts sur les résultats supportés par les sociétés du Groupe placées sous le régime du bénéfice fiscal consolidé est prise en compte pour la détermination du résultat fiscal consolidé.

Par courrier du 15 juin 2006, le Groupe a informé la Direction de la Législation Fiscale que la Compagnie de Saint-Gobain ne sollicitera pas le renouvellement de cet agrément. En conséquence, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, seules les intégrations fiscales locales seront maintenues.

<i>en millions d'euros</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2006	1 <sup>er</sup> semestre 2005
<b>Impôts sur résultats fiscaux</b>	<b>(664)</b>	<b>(356)</b>
France	(269)	(143)
Etranger	(395)	(213)
<b>Impôts différés</b>	<b>185</b>	<b>(3)</b>
France	177	40
Etranger	8	(43)
<b>Charge totale d'impôts sur les résultats</b>	<b>(479)</b>	<b>(359)</b>

L'impôt décaissé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2006 s'élève à 435 millions d'euros (368 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2005).

Au 1<sup>er</sup> semestre 2006, la charge d'impôts représente 37 % du résultat net des sociétés intégrées du Groupe avant impôts contre 36 % au 1<sup>er</sup> semestre 2005. Ces taux effectifs s'analysent de la manière suivante :

<i>en pourcentage</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2006	1 <sup>er</sup> semestre 2005
Taux de l'impôt sur les sociétés	33	33
Supplément d'impôt français	1	1
Redevances techniques et plus-values nettes imposables à taux réduits	(1)	(1)
Divers	4	3
<b>Taux effectif</b>	<b>37</b>	<b>36</b>

Au bilan, après retraitements effectués sur le montant publié au 31 décembre 2005 (note 3), la variation du solde des impôts différés passifs nets s'analyse de la manière suivante :

<i>en millions d'euros</i>	Impôts différés passifs nets
<b>Situation au 31 décembre 2005</b>	<b>891</b>
Charges / (produits) d'impôts différés	(185)
Impôts différés sur écarts actuariels IAS 19 de la période	189
Écarts de conversion	6
Incidence de la variation du périmètre de consolidation et divers	(34)
<b>Situation au 30 juin 2006</b>	<b>867</b>

Depuis le 31 décembre 2005, les impôts différés ont été reclassés au bilan pour tenir compte de la position fiscale nette des impôts différés par pays. Au 30 juin 2006, le Groupe constate à l'actif 421 millions d'euros (410 millions d'euros au 31 décembre 2005) principalement sur les Etats Unis (310 millions d'euros) et l'Allemagne (84 millions d'euros). Au passif, le Groupe constate 1 288 millions d'euros (1 301 millions d'euros au 31 décembre 2005) répartis sur différents pays dont la France (601 millions d'euros) et la Grande Bretagne (241 millions d'euros). Les autres pays sont d'un montant nettement inférieur.

**NOTE 10 – PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS**

<i>en millions d'euros</i>	Provision pour litiges	Provision pour environnement	Provision pour restructuration	Provision pour charges de personnel	Provision pour garantie clients	Provision pour autres risques	<b>Total</b>
<b>Au 31 décembre 2005</b>							
Part à court terme	131	18	98	21	74	67	409
Part à long terme	245	89	95	32	83	129	673
<b>Total des provisions pour autres passifs</b>	<b>376</b>	<b>107</b>	<b>193</b>	<b>53</b>	<b>157</b>	<b>196</b>	<b>1 082</b>
<b>Variations</b>							
Dotations aux provisions	51	4	69	6	30	79	239
Reprises de provisions	0	(2)	(6)	(2)	(7)	(5)	(22)
Utilisations	(47)	(5)	(57)	(4)	(19)	(11)	(143)
Variations de périmètre	0	1	(2)	(1)	0	2	0
Autres (reclassements et écarts de conversion)	(27)	(6)	(2)	0	(6)	11	(30)
<b>Total des variations de la période</b>	<b>(23)</b>	<b>(8)</b>	<b>2</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	<b>76</b>	<b>44</b>
<b>Au 30 juin 2006</b>							
Part à court terme	117	17	107	22	69	126	458
Part à long terme	236	82	88	30	86	146	668
<b>Total des provisions pour autres passifs</b>	<b>353</b>	<b>99</b>	<b>195</b>	<b>52</b>	<b>155</b>	<b>272</b>	<b>1 126</b>

Les soldes au 31 décembre 2005 présentés ci-dessus s'entendent après corrections des exercices antérieurs telles que présentées en note 3.

**Provision pour litiges**

La provision pour litiges couvre les actions relatives à l'amiante intentées contre le Groupe. Cette provision couvre les litiges en cours ainsi que de nouveaux litiges potentiels. Le risque amiante est explicité plus en détail dans la note 11 de la présente annexe.

**Provision pour risque environnement**

Cette provision couvre les charges liées à la protection de l'environnement, à la remise en état et au nettoyage des sites.

**Provision pour restructuration**

Au 30 juin 2006, après prise en compte d'une dotation de 69 millions d'euros, la provision pour restructuration s'élève à 195 millions d'euros (193 millions d'euros au 31 décembre 2005) et concerne notamment la Grande Bretagne (53 millions d'euros), l'Allemagne (46 millions d'euros), la France (43 millions d'euros), l'Amérique du Nord (23 millions d'euros), et le Benelux (18 millions d'euros).

**Provision pour charges de personnel**

Cette provision comprend essentiellement des indemnités dues au personnel non liées à des opérations de restructuration.

**Provision pour garantie clients**

Cette provision couvre les obligations résultant de garanties accordées aux clients.

**Provision pour autres risques**

Au 30 juin 2006, les provisions pour autres risques s'élèvent à 272 millions d'euros et concernent notamment la France (112 millions d'euros), l'Allemagne (38 millions d'euros), l'Amérique du Nord (28 millions d'euros) et l'Amérique Latine (21 millions d'euros).

## NOTE 11 – LITIGES

En France, où les sociétés Everite et Saint-Gobain PAM ont exercé dans le passé des activités de fibre-ciment, de nouvelles actions individuelles émanant d'anciens salariés de ces sociétés, à raison des maladies professionnelles liées à l'amiante dont ils sont ou ont été atteints, ou de leurs ayants droit, sont venues s'ajouter au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2006 à celles engagées depuis 1997. 579 actions au total ont été ainsi engagées depuis l'origine contre ces deux sociétés en vue d'obtenir une indemnisation complémentaire à la prise en charge par les Caisses d'Assurance Maladie des conséquences de ces maladies professionnelles.

Sur ces 579 procédures, 411 sont au 30 juin 2006 définitivement terminées tant sur le fond que sur le montant des indemnisations. Dans ces dossiers les juridictions ont toutes retenu la responsabilité de l'employeur au titre de la faute inexcusable. Mais, pour 398 de ces 411 actions la charge financière de l'indemnisation des plaignants a été affectée aux Caisses d'Assurance Maladie pour des motifs de droit (prescription, inopposabilité).

Pour les 13 autres dossiers, les indemnisations ont été mises définitivement à la charge d'Everite et de Saint-Gobain PAM pour un montant global de 2 millions d'euros.

Concernant les 168 actions restant en cours contre Everite et Saint-Gobain PAM au 30 juin 2006, 68 sont terminées sur le fond mais sont, pour la fixation du montant des indemnisations, en attente des conclusions d'expertises médicales. Dans tous ces dossiers la charge financière des condamnations est affectée aux Caisses d'Assurance Maladie pour les mêmes motifs de droit (prescription, inopposabilité).

Sur les 100 actions restantes, 6 ont été radiées par suite de la saisine du Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante, et les 94 autres sont, au 30 juin 2006, en cours sur le fond, à différents stades de la procédure : 32 sont en cours de procédure administrative devant des Caisses d'Assurance Maladie, 42 sont pendantes devant des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale, 2 devant la Cour d'appel de Paris, et 18 ont été renvoyées après cassation devant la Cour d'appel de Versailles.

Par ailleurs, 89 actions de même nature ont été au total engagées depuis l'origine par des salariés ou anciens salariés de 13 autres sociétés françaises du Groupe qui avaient notamment utilisé des équipements de protection en amiante destinés à les protéger de la chaleur des fours.

Au 30 juin 2006, on comptait 18 instances radiées à la demande des salariés ou anciens salariés, par suite de la saisine du Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante. Par ailleurs, le FIVA, dans 6 dossiers, a lui-même engagé l'action ou l'a reprise en cours d'instance, après avoir indemnisé le salarié ou l'ancien salarié.

A cette même date, 41 procédures étaient définitivement terminées, sur lesquelles 9 décisions ont retenu la faute inexcusable de l'employeur, mais sans incidence financière pour les sociétés concernées.

S'agissant des 24 actions restant en cours au 30 juin 2006, 3 en sont encore au stade de l'instruction par les Caisses d'Assurance Maladie, 10 sont pendantes devant des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale, 9 devant des Cours d'appel et 2 font l'objet de pourvois en cassation.

## **Litiges américains relatifs à l'amiante**

Aux Etats-Unis, le nombre estimé de nouveaux litiges liés à l'amiante mettant en cause Certain Teed au cours du premier semestre 2006 s'élève à environ 4 000, contre 7 000 pour le second semestre 2005. En 12 mois glissants, le flux de nouvelles plaintes est en diminution à 11 000 environ à fin juin 2006 contre 17 000 à fin décembre 2005 et 19 000 à fin juin 2005.

Environ 86 000 litiges demeurent en cours au 30 juin 2006, soit une réduction sensible par rapport au 31 décembre 2005 (100 000), et au 31 décembre 2004 (106 000). Cette diminution provient principalement d'un transfert en juin d'environ 10 000 plaintes en « dossier inactif », à la suite de décisions de justice rendues dans l'Etat de l'Ohio.

Environ 8 000 litiges ont fait l'objet d'une transaction durant les six premiers mois de l'exercice 2006. A fin juin 2006, le coût unitaire moyen des litiges qui ont fait l'objet d'une transaction formalisée au cours des douze derniers mois, ou qui sont en cours de formalisation, s'établit à 2 200 \$ environ, en diminution par rapport au 31 décembre 2005 (2 800 \$) et au 30 juin 2005 (2 500 \$). Cette baisse s'explique par le nombre élevé de plaintes de masse rejetées au cours des douze derniers mois.

Une provision complémentaire estimée de 50 millions d'euros (soit la moitié de la provision passée sur l'ensemble de l'exercice 2005) est enregistrée dans les comptes consolidés au 30 juin 2006 pour faire face à ces litiges. Comme en 2002, 2003, 2004 et 2005, il sera procédé à une évaluation précise de la provision nécessaire pour la clôture des comptes annuels.

**NOTE 12 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES**

<i>en millions d'euros</i>	<b>30 juin 2006</b>	<b>31 décembre 2005</b>
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>5 567</b>	<b>4 781</b>

L'accroissement des dettes fournisseurs et autres dettes au 30 juin 2006 s'explique principalement par l'incidence de la saisonnalité sur l'activité du Groupe.

**NOTE 13 – ENDETTEMENT NET****Emprunts et Dettes Financières**

Les dettes long terme et court terme du Groupe se décomposent comme suit :

<b>En millions d'euros</b>	<b>30 juin 2006</b>	<b>31 décembre 2005</b>
Emissions obligataires	5 273	4 993
Medium Term Notes	39	42
Emprunt perpétuel et titres participatifs	203	203
Dettes bancaires d'acquisition	4 329	5 341
Autres dettes à long terme y compris crédit-bail	432	802
Juste valeur des dérivés de couverture de taux	4	(66)
<b>Partie long terme des dettes financières</b>	<b>10 280</b>	<b>11 315</b>
<b>Partie court terme des dettes financières</b>	<b>1 886</b>	<b>922</b>
Programmes court terme (US CP, Euro CP, Billets de trésorerie)	979	782
Concours bancaires, autres dettes bancaires CT (y compris titrisation)	1 858	1 937
Juste valeur des dérivés liés à l'endettement non qualifiés de couverture	(11)	(26)
<b>Emprunts à moins d'un an et banques créditrices</b>	<b>2 826</b>	<b>2 693</b>
<b>Total dette brute</b>	<b>14 992</b>	<b>14 930</b>
Disponibilités et Valeurs mobilières de placement	(1 254)	(2 080)
<b>Total dette nette avec intérêts courus</b>	<b>13 738</b>	<b>12 850</b>

La Juste Valeur des dettes brutes à long terme (parts à long et court terme) gérées par la Compagnie de Saint-Gobain s'élève à 11,8 milliards d'euros au 30 juin 2006.

**Echéancier de la dette à long terme**

L'échéancier de la dette brute à long terme du groupe au 30 juin 2006 se décompose comme suit :

(en millions d'euros)

Échéance	Devise	Moins d'un an	1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Emissions obligataires	EUR	908	3 878	1 177	5 963
	USD	390	0	0	390
	GBP	0	218	0	218
Medium Term Notes	EUR	8	0	0	8
	USD	0	39	0	39
	Autres	35	0	0	35
Emprunt perpétuel, titres participatifs	EUR	0	0	203	203
Dettes bancaires d'acquisition	EUR	0	4 329	0	4 329
	GBP	0	0	0	0
Autres dettes à long terme	Toutes devises	409	361	71	841
Juste valeur des dérivés de couverture de taux	EUR	0	3	0	3
	USD	0	3	0	3
	GBP	0	(2)	0	(2)
<b>Total hors intérêts courus</b>		<b>1 750</b>	<b>8 829</b>	<b>1 451</b>	<b>12 030</b>

Le 7 mars 2006, le Groupe a remboursé deux emprunts obligataires de 100 millions et 500 millions de USD venus à échéance.

Le 31 mars 2006, la Compagnie de Saint-Gobain s'est substituée à BPB en tant qu'émetteur d'un emprunt obligataire de 400 millions d'euros à échéance du 17 mars 2010.

Le 31 mai 2006, la Compagnie de Saint-Gobain a émis un emprunt obligataire de 1,8 milliard d'euros en deux tranches de 1,1 milliard d'euros à échéance du 31 mai 2011 et 700 millions d'euros à échéance du 31 mai 2016.

Le 5 juin 2006, BPB a remboursé de manière anticipé deux Placements Privés de 100 millions de USD chacun.

**OCEANES**

Les émissions obligataires comprennent un emprunt de 920 millions d'euros émis le 18 février 2002, et d'échéance 1<sup>er</sup> janvier 2007, représenté par des obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes (OCEANES), soit 4 380 953 OCEANES de valeur nominale unitaire de 210 euros et portant intérêt à un taux de 2,625 % l'an payable à terme échu le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Au 30 juin 2006, la Compagnie de Saint-Gobain n'a pas utilisé son droit de rachat de tout ou partie de ces OCEANES. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2006, des porteurs d'OCEANES ont converti 528 obligations en actions de la Compagnie de Saint-Gobain à raison de quatre actions par obligation.

La conversion de toutes les obligations au prix de conversion prévu au contrat d'émission entraînerait la remise aux porteurs d'un total de 17 521 700 actions, soit 5.00 % du capital social de la Compagnie de Saint-Gobain au 30 juin 2006 (au-delà des conversions déjà réalisées au 30 juin 2006).

### Emprunt perpétuel

En 1985, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 25 000 titres perpétuels, de 5 000 euros de nominal, soit un montant total de 125 millions d'euros, à taux variable (indexation Libor). Ces titres ne sont pas remboursables et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

Le Groupe a racheté et annulé à ce jour 18 496 titres. Le nombre de titres en circulation dans le public est donc de 6 504 pour un montant nominal de 33 millions d'euros.

### Titres participatifs

Dans les années 1980, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 1 288 299 titres participatifs indexés TMO et 194 633 titres participatifs indexés au minimum sur l'Euribor. Ces titres ne sont pas remboursables et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

Une partie de ces titres a été rachetée au cours du temps ; le nombre de titres encore en circulation au 30 juin 2006 s'élève à 606 883 pour ceux indexés TMO, et 77 516 pour ceux indexés au minimum sur l'Euribor, soit un nominal total de 170 millions d'Euros.

La rémunération des 606 883 titres indexés TMO comporte, dans la limite d'un taux de rendement égal à 125% du taux moyen des obligations, une partie fixe et une partie variable assise sur les résultats du Groupe. La rémunération des 77 516 indexés au minimum sur l'Euribor est composée d'une partie fixe applicable à 60% du titre et égale à 7,5% l'an d'une part, et d'autre part, à une partie variable applicable à 40% du titre, liée au bénéfice net consolidé de l'exercice précédent dans les limites fixées par le contrat d'émission.

La rémunération nette des titres participatifs s'élève à 5 millions d'euros au premier semestre 2006, contre 4,7 millions d'euros au premier semestre 2005.

### Programmes de financement

Le Groupe dispose de programmes de financement à moyen et long terme (*Medium Term Notes*) et à court terme (*Commercial Paper* et Billets de trésorerie).

A la date du 30 juin 2006, la situation de ces programmes s'établit comme suit:

Programmes <i>(en millions de devises)</i>	Devises	Tirages autorisés	Limites autorisées au 30 juin 2006	Encours 30 juin 2006	Encours 31 décembre 2005
Medium Term Notes	EUR	1 à 30 ans	5 000 millions	82 millions EUR	85 millions EUR
US commercial paper	USD	jusqu'à 12 mois	1 000 millions (*)	100 millions USD	0 million USD
Euro commercial paper	USD	jusqu'à 12 mois	1 000 millions (*)	0 million USD	0 million USD
Billets de trésorerie	EUR	jusqu'à 12 mois	3 000 millions	900 millions EUR	782 millions EUR

(\*) équivalent à 787 millions d'euros sur la base du taux de change au 30 juin 2006.

Les limites autorisées des programmes de *Medium Term Notes* et de Billets de Trésorerie ont été portées respectivement à 5 et 3 milliards d'euros le 26 janvier 2006.

Conformément aux usages du marché, les tirages de Billets de Trésorerie, Euro-Commercial Paper et US-Commercial Paper sont généralement effectués pour une durée allant de 1 à 6 mois. Compte tenu de leur renouvellement fréquent, ils sont classés dans la dette à taux variable.

En support de ses programmes de financement à court terme US Commercial Paper, Euro-Commercial Paper, et Billets de trésorerie, la Compagnie de Saint-Gobain dispose de lignes de crédit confirmées sous forme d'un crédit syndiqué de 2 000 millions d'euros à échéance novembre 2010 comprenant une possibilité d'extension d'un an fin 2006, ainsi que de 7 lignes de crédit bilatérales pour un montant global de 627 millions d'euros au 30 juin 2006.

Les principaux cas prévus aux contrats d'exigibilité anticipée (immédiate), ou d'annulation lorsqu'elles ne sont pas tirées des lignes de crédit bilatérales susmentionnées, sont :

- non respect de l'un ou l'autre des deux ratios financiers suivants (appréciés annuellement) :
  - dette nette sur marge brute d'autofinancement consolidée inférieur à 4 ou 3,75;
  - résultat avant impôt et charge nette de financement sur charge nette de financement supérieur à 2 ou à 3.Cette exigence concerne quatre lignes bilatérales représentant 447 millions d'euros.
- défaut de paiement d'un montant dû au titre d'un emprunt bancaire, supérieur à certains seuils.

Aucune de ces lignes n'a été utilisée durant l'exercice.

Quatre lignes de crédit bilatérales provenant du groupe BPB et représentant un montant global de 102 millions d'euros ont été annulées en janvier et février 2006.

De plus, un crédit syndiqué de 9 milliards d'euros a été conclu en 2005 pour d'une part financer l'acquisition du groupe BPB et d'autre part refinancer certaines dettes existantes alors au sein des groupes BPB et Saint-Gobain. Ce crédit comprend des tranches allant jusqu'à une échéance maximale de 5 ans. Au 30 juin 2006 4,35 milliards étaient tirés.

Pour ce crédit syndiqué de 9 milliards d'euros, les principaux cas d'exigibilité anticipée sont :

- non respect de l'un ou l'autre des deux ratios financiers suivants (appréciés semestriellement) :
  - dette nette sur EBITDA (résultat d'exploitation plus amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles) inférieur à 3,75 ;
  - EBITA (résultat d'exploitation plus amortissements des immobilisations incorporelles) sur charge nette de financement supérieur à 3,5.
- défaut de paiement d'un montant dû au titre d'un emprunt bancaire, supérieur à 40 millions d'euros.

Les charges de commissions d'engagement au titre de l'ensemble de ces lignes se sont élevées à 2,7 millions d'euros au premier semestre 2006 (1,1 million d'euros au premier semestre 2005).

### **Concours bancaires courants et autres dettes bancaires court terme**

Ce poste comprend l'ensemble des comptes bancaires créditeurs du Groupe (financement par découvert bancaire), les emprunts bancaires locaux à court terme réalisés par les filiales et les intérêts courus sur la dette court terme.

### **Titrisation de créances commerciales**

Le Groupe dispose de deux programmes de titrisation de créances commerciales, l'un par l'intermédiaire de sa filiale américaine CertainTeed Receivables Corporation, l'autre par l'intermédiaire de sa filiale anglaise Jewson Ltd.

Le programme américain s'élève à 433 millions d'euros au 30 juin 2006 contre 431 millions d'euros au 31 décembre 2005.

L'écart entre la valeur nominale des créances et leur valeur de rachat constitue une charge financière qui s'élève à 11,4 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2006 contre 6,1 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2005.

Le programme anglais s'élève à 231 millions d'euros au 30 juin 2006 contre 233 millions d'euros au 31 décembre 2005. La charge financière relative à ce programme s'élève à 4,7 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2006 contre 5,1 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2005.

### **Garantie de dettes par des actifs**

Une partie des dettes, pour un montant de 31,5 millions d'euros au 30 juin 2006, est garantie par des actifs immobilisés (hypothèques et nantisements de titres).

**NOTE 14 – INSTRUMENTS FINANCIERS****Instruments dérivés**

Les principaux instruments dérivés utilisés par le groupe sont les suivants :

En millions d'euros	Juste Valeur			Nominal réparti par échéances au 30 juin 2006				
	Au 30 juin 2006		Total	Total	moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
	Dérivés Actif	Dérivés Passif						
<b><u>Couverture de juste valeur</u></b>								
Swaps de taux	3	(7)	(4)	67	393	1 257	0	<b>1 650</b>
<b><u>Couverture de flux futurs</u></b>								
Swaps de matières premières	5	(15)	(10)	24	168	17	0	<b>185</b>
Changes à terme	0	0	0	0	52	2	0	<b>54</b>
Swaps de taux	0	0	0	0	79	0	0	<b>79</b>
<b><u>Dérivés non qualifiés</u></b>								
Swaps de taux	0	0	0	(4)	51	0	0	<b>51</b>
Swaps de taux et de devises	13	0	13	21	23	49	0	<b>72</b>
Swaps de change	10	(12)	(2)	8	2 860	0	0	<b>2 860</b>
Swaps de matières premières	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Changes à terme	1	0	1	(29)	204	3	0	<b>207</b>
Options de change achetées	0	0	0	0	47	0	0	<b>47</b>
Options de change vendues	0	0	0	0	3	0	0	<b>3</b>
Options de conversion de taux	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Options de matières premières achetées	0	0	0	1	0	0	0	<b>0</b>
Options de matières premières vendues	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>(34)</b>	<b>(2)</b>	<b>88</b>	<b>3 880</b>	<b>1 328</b>	<b>0</b>	<b>5 208</b>
Dont dérivés rattachés à la dette nette			<b>7</b>	<b>92</b>				

La juste valeur des instruments financiers a généralement été déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationale ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur se fonde sur des estimations réalisées à l'aide de techniques d'actualisation ou autres.

➤ **Swaps de Taux**

Les swaps de taux utilisés par le groupe permettent de convertir à taux variable une partie de la dette contractée à taux fixe sur le marché obligataire ou de fixer une partie de la dette à taux variable.

➤ **Swaps de Taux et de Devises**

Le Groupe a recours à des Swaps de taux et de devises pour le financement des filiales aux Etats-Unis. Il a ainsi conclu des swaps receveurs d'euros et payeurs de dollars.

➤ Swaps de change

Les swaps de change sont principalement utilisés par le groupe pour sa gestion quotidienne de trésorerie, ainsi que, dans certains cas, pour le financement d'actifs en devises à l'aide de ressources en Euros.

➤ Changes à terme et options de change

Les changes à terme et options de change permettent de couvrir le risque de change des sociétés du groupe sur leurs opérations en devises, en particulier les opérations commerciales (achats et ventes) et les investissements.

➤ Swaps de Matières Premières et options de Matières Premières

Les swaps de matières premières permettent de couvrir le risque de variation du prix d'achat de nos matières premières, en particulier le fuel lourd en Europe et le gaz naturel aux Etats-Unis et en Grande Bretagne. Les options de matières premières permettent de couvrir le risque de variation du prix d'achat du gaz naturel aux Etats-Unis.

### Structure de la dette du Groupe

La moyenne pondérée des taux d'intérêts de la dette brute totale, aux normes IFRS et après gestion (swaps de taux et de devises, swaps de change, swaps de taux et Caps), s'établit à fin juin 2006 à 4,3 % contre 4,4 % à fin décembre 2005.

Les taux de rendement interne moyens sur les postes significatifs de la dette à long terme du Groupe avant couverture s'analysent comme suit :

Taux de rendement interne sur encours au	30 juin 2006	31 décembre 2005
Emissions obligataires	5,01%	5,49%
Medium Term Notes	5,23%	4,94%
Emprunt perpétuel et titres participatifs	5,47%	5,09%
Dette bancaire d'acquisition	3,54%	4,14%

Le tableau ci-après présente la répartition par devise et par type de taux (fixe ou variable) de la dette nette du groupe au 30 juin 2006 après gestion par des swaps de taux, des swaps de taux et de devises et des swaps de change.

<i>(en millions d'euros)</i>	Après gestion		
	Variable	Fixe	Total
Dette nette libellée en devise			
EUR	4 761	5 487	10 248
USD	1 059	193	1 252
GBP	1 192	7	1 199
SEK	329	46	375
Autres devises	362	174	536
<b>Total</b>	<b>7 703</b>	<b>5 907</b>	<b>13 610</b>
	<b>57%</b>	<b>43%</b>	<b>100%</b>
Juste valeur des dérivés rattachés à la dette			(7)
Intérêts courus			135
<b>Total dette nette</b>			<b>13 738</b>

**Echéancier de révision de taux des actifs et des dettes financières**

L'échéancier au 30 juin 2006 des révisions de taux de la dette brute et des actifs financiers après gestion est présenté ci-après. La position nette de taux est le solde emprunteur ou prêteur de ces produits.

<i>En millions d'euros</i>	<b>Total</b>	<b>Moins d'un an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Dette brute après gestion	14 992	9 086	4 666	1 240
Effet swap de taux	0	1 257	(1 257)	0
Disponibilités	(1 254)	(1 254)	0	0
<b>Dette Nette après gestion</b>	<b>13 738</b>	<b>9 089</b>	<b>3 409</b>	<b>1 240</b>

**Impact en capitaux propres des instruments financiers**

La composante capitaux propres des OCEANES s'élève au 30 juin 2006 à 100,9 millions d'euros (inchangé par rapport au 31 décembre 2005). Les amortissements cumulés relatifs au retraitement en capitaux propres de l'OCEANE s'élèvent à 89,9 millions d'euros au 30 juin 2006.

A cette même date, la réserve en capitaux propres relative aux changes à terme, swaps de matières premières et swaps de taux traités comptablement comme instruments de couverture de flux futurs s'élève respectivement à 0 million, -13,1 millions et 0 million d'euros (0 million, 12,54 millions et 0 million d'euros au 31 décembre 2005). Cette réserve est reprise dès lors que les éléments couverts impactent le compte de résultat.

Dans les capitaux propres demeure au titre de la couverture en « Net Investment Hedge » au sens des normes IFRS appliquée dans le périmètre BPB une réserve d'impact de risque de change sur investissements de 1,6 million d'euros au 30 juin 2006. Le principal de ces couvertures a été dénoué au 30 juin 2006.

**Impact en résultat des instruments financiers**

La juste valeur des instruments dérivés qui sont classés dans la catégorie « Actifs et Passifs Financiers en Juste Valeur par Résultat » s'élève à 12 millions d'euros (-10 millions d'euros au 30 juin 2005).

**Dérivés incorporés**

Le groupe Saint-Gobain analyse régulièrement ses contrats pour isoler les dispositions qui s'analysent comme des dérivés incorporés au regard des normes IFRS.

Au 30 juin 2006, aucun dérivé incorporé matériel à l'échelle du groupe n'a été identifié.

**NOTE 15 – PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS**

<i>en millions d'euros</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2006</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2005</b>
Charges de personnel :		
Salaires et charges sociales	(3 777)	(3 476)
Rémunérations en actions <sup>(a)</sup>	(37)	(26)
Retraites	(123)	(125)
Dotations aux amortissements	(759)	(649)
Autres <sup>(b)</sup>	(14 040)	(11 229)
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(18 736)</b>	<b>(15 505)</b>
Résultat de cessions d'actifs <sup>(c)</sup>	141	55
Reprise des écarts d'acquisition négatifs en résultat	0	3
<b>Autres produits opérationnels</b>	<b>141</b>	<b>58</b>
Charges de restructuration	(87)	(54)
Provisions et charges sur litiges <sup>(d)</sup>	(51)	(57)
Dépréciations d'actifs <sup>(e)</sup>	(128)	(56)
Autres	(19)	5
<b>Autres charges opérationnelles</b>	<b>(285)</b>	<b>(162)</b>

(a) Les rémunérations en actions comprennent 19 millions d'euros en 2006 et 11 millions d'euros en 2005 au titre du Plan d'Epargne Groupe (PEG). Cette charge est constatée en totalité à la clôture de la période de souscription c'est-à-dire le 14 avril en 2006. En conséquence l'intégralité de la charge relative au PEG est enregistrée au 1<sup>er</sup> semestre.

Le calcul du coût d'incessibilité, tel qu'explicité dans la note 1, est fondé sur le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation sans affectation pour une durée de 5 ans (6,88% en 2006 et 6,30% en 2005). L'impact d'une diminution de 1% de ce taux conduirait à constater une charge complémentaire au 1<sup>er</sup> semestre 2006 de 11 millions d'euros.

(b) Ce poste correspond essentiellement aux coûts des marchandises vendues dans le pôle Distribution (6 525 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2006 et 5 723 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2005) et aux frais de transport, coûts des matières premières et autres coûts de production dans les autres pôles.

(c) Le résultat de cession d'actifs correspond principalement à la plus-value réalisée lors de la cession de Saint-Gobain Calmar (note 2).

(d) Au 1<sup>er</sup> semestre 2006 comme au 1<sup>er</sup> semestre 2005, les provisions et charges sur litiges comprennent essentiellement la charge relative aux litiges amiante qui est commentée dans la note 11.

(e) Au 1<sup>er</sup> semestre 2006, les dépréciations d'actifs comprennent une charge de 109 millions d'euros sur les écarts d'acquisition et une charge de 19 millions d'euros sur les immobilisations corporelles.

**NOTE 16 – RESULTAT FINANCIER**

<i>en millions d'euros</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2006</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2005</b>
Coût de l'endettement financier brut	(339)	(223)
Produits de trésorerie	26	29
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(313)</b>	<b>(194)</b>
Coût financier des retraites	(158)	(183)
Rendement des fonds	137	139
<b>Coût financier des retraites net</b>	<b>(21)</b>	<b>(44)</b>
Autres charges et produits financiers	(40)	(28)
<b>Résultat financier</b>	<b>(374)</b>	<b>(266)</b>

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2006, les intérêts financiers encaissés et décaissés s'élevaient à 260 millions d'euros (174 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2005).

Les pertes de change nettes enregistrées dans le coût des produits vendus s'élevaient à 4 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2006 contre un profit net de 8 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2005.

**NOTE 17 – RESULTAT NET HORS PLUS-VALUES**

Le résultat net hors plus-values s'élève à 813 millions d'euros (642 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2005). Rapporté au nombre total de titres émis (350 655 561 actions au 30 juin 2006 et 345 255 470 au 30 juin 2005), il représente un bénéfice net par action hors plus-values de 2,32 euros au 1<sup>er</sup> semestre 2006 et 1,86 euro au 1<sup>er</sup> semestre 2005.

L'écart entre le résultat net et le résultat net hors plus-values s'explique de la façon suivante :

<i>en millions d'euros</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2006</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2005</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>797</b>	<b>632</b>
Déduction faite des éléments suivants:		
Résultat de cessions d'actifs	141	55
Dépréciations d'actifs incorporels et corporels	(128)	(55)
Effets d'impôts	(29)	(5)
Impact des minoritaires	0	(5)
<b>Résultat net hors plus-values</b>	<b>813</b>	<b>642</b>

## **NOTE 18 – INFORMATIONS SECTORIELLES**

### **Informations sectorielles par pôle et par branche**

Par pôle, l'information sectorielle est présentée de la façon suivante :

- Pôle Distribution Bâtiment
- Pôle Matériaux Haute Performance (MHP)
  - Céramiques & Plastiques et Abrasifs
  - Renforcement
- Pôle Vitrage
- Pôle Conditionnement
- Pôle Produits pour la Construction (PPC)
  - Matériaux de Construction
  - Isolation
  - Gypse
  - Canalisation

La Direction utilise plusieurs types d'indicateurs pour mesurer la performance des activités et l'affectation des ressources. Ces indicateurs sont issus des informations utilisées pour la préparation des comptes consolidés et sont conformes aux exigences de la norme IAS 14. Les ventes internes sont généralement effectuées aux mêmes conditions que les ventes aux tiers et sont éliminées en consolidation. Les principes comptables suivis sont identiques à ceux suivis pour le Groupe et décrits dans la présente note.

en millions d'euros	DISTRIBUTION BATIMENT	MATERIAUX HAUTE PERFORMANCE				VITRAGE	CONDITION- NEMENT	PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION					Autres *	Total	
		Céramiques & plastiques et Abrasifs	Renfor- cement	Elimina- tions pôle MHP	Total			Matériaux de construc- tion	Isolation	Gypse	Canalisa- tion	Elimina- tions pôle PPC			Total
<b>1<sup>er</sup> semestre 2006</b>															
Ventes externes	8 401	1 809	671		2 480	2 482	2 126	1 310	1 133	1 773	844		5 060	2	20 551
Ventes internes	0	24	47	(7)	64	16	3	73	91	191	61	(16)	400	(483)	0
Chiffre d'affaires et produits accessoires	8 401	1 833	718	(7)	2 544	2 498	2 129	1 383	1 224	1 964	905	(16)	5 460	(481)	20 551
Résultat d'exploitation	418	253	23		276	228	205	120	169	334	81		704	(16)	1 815
Résultat opérationnel	411	220	12		232	216	229	106	165	333	60		664	(81)	1 671
Résultat des équivalences	1	(1)	1		0	(6)				3			3		(2)
Amortissements	121	73	54		127	165	124	41	62	80	33		216	6	759
Dépréciations d'actifs		9	6		15	2	91	5			6		11	9	128
Investissements de l'exercice :															
- industriels	140	61	15		76	166	119	39	43	207	17		306	10	817
- en titres (nets trés. acq.)	245	(1)	2		1	3	(8)	4	0	4	(12)		(4)	(1)	236
Marge brute d'autofinancement	310	167	44		211	261	225	111	168	201	72		552	84	1 643

\* La colonne "Autres" correspond à l'élimination des opérations intra-groupes pour le chiffre d'affaires interne et à l'activité Holding pour les autres rubriques.

en millions d'euros	DISTRIBUTION BATIMENT	MATERIAUX HAUTE PERFORMANCE				VITRAGE	CONDITION- NEMENT	PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION					Autres *	Total	
		Céramiques & plastiques et Abrasifs	Renfor- cement	Elimina- tions pôle MHP	Total			Matériaux de construc- tion	Isolation	Gypse	Canalisa- tion	Elimina- tions pôle PPC			Total
<b>1<sup>er</sup> semestre 2005</b>															
Ventes externes	7 363	1 756	598		2 354	2 315	1 974	1 268	964		636		2 868	3	16 877
Ventes internes	1	32	40	(11)	61	14	3	93	81		64	(10)	228	(307)	0
Chiffre d'affaires et produits accessoires	7 364	1 788	638	(11)	2 415	2 329	1 977	1 361	1 045		700	(10)	3 096	(304)	16 877
Résultat d'exploitation	363	240	31		271	233	221	103	121		59		283	1	1 372
Résultat opérationnel	358	216	26		242	229	233	99	122		46		267	(61)	1 268
Résultat des équivalences		4			4			1					1		5
Amortissements	101	74	53		127	163	126	44	55		26		125	7	649
Dépréciations d'actifs		28			28	2					10		10		40
Investissements de l'exercice :															
- industriels	137	61	45		106	164	89	38	50		17		105	4	605
- en titres (nets trés. acq.)	300		14		14	119		1	(1)				0		433
Marge brute d'autofinancement	258	195	59		254	260	233	97	122		55		274	76	1 355

\* La colonne "Autres" correspond à l'élimination des opérations intra-groupes pour le chiffre d'affaires interne et à l'activité Holding pour les autres rubriques.

## Informations par zone géographique

en millions d'euros	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	Ventes internes	TOTAL
<b>au 1<sup>er</sup> semestre 2006</b>						
Chiffre d'affaires et produits accessoires	6 357	8 887	3 634	2 762	(1 089)	<b>20 551</b>
Investissements industriels	153	311	112	241		<b>817</b>

en millions d'euros	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	Ventes internes	TOTAL
<b>au 1<sup>er</sup> semestre 2005</b>						
Chiffre d'affaires et produits accessoires	5 826	7 135	2 876	1 978	(938)	<b>16 877</b>
Investissements industriels	133	184	93	195		<b>605</b>

**NOTE 19 – PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION**

Les principales sociétés consolidées sont présentées ci-dessous, notamment celles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 100 millions d'euros.

**Principales sociétés consolidées par intégration globale au 30 juin 2006**

**Pourcentage de  
détention direct  
et indirect**

**POLE DISTRIBUTION BATIMENT**

Distribution Sanitaire Chauffage	France	100,00%
Lapeyre	France	100,00%
Point.P	France	100,00%
Raab Karcher GmbH	Allemagne	100,00%
Saint-Gobain Building Distribution Ltd	Royaume-Uni	99,96%
Raab Karcher BV	Pays-Bas	100,00%
Dahl International AB	Suède	100,00%
Optimera Gruppen AS	Norvège	100,00%
Sanitas Troesch	Suisse	100,00%

**POLE MATERIAUX HAUTE PERFORMANCE**

- **CERAMIQUES & PLASTIQUES ET ABRASIFS**

Saint-Gobain Abrasifs	France	99,92%
Société Européenne des Produits Réfractaires	France	100,00%
Saint-Gobain Abrasives Inc.	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Ceramics & Plastics Inc.	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Performance Plastics Corp.	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Abrasivi	Italie	99,92%
SEPR Italia	Italie	100,00%
Saint-Gobain Abrasivos Brasil	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Abrasives BV	Pays-Bas	99,92%
Saint-Gobain Abrasives Ltd	Royaume-Uni	99,96%

- **RENFORCEMENT**

Saint-Gobain Vetrotex France	France	100,00%
Saint-Gobain Vetrotex Italia SpA	Italie	100,00%
Saint-Gobain Vetrotex America Inc.	Etats-Unis	100,00%

**POLE VITRAGE**

Saint-Gobain Glass France	France	100,00%
Saint-Gobain Sekurit France	France	100,00%
Saint-Gobain Sekurit Deutschland GmbH & CO Kg	Allemagne	99,90%
Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH	Allemagne	99,90%
Saint-Gobain Glass Benelux	Belgique	99,75%
Saint-Gobain Sekurit Benelux SA	Belgique	99,90%
Saint-Gobain Autover Distribution SA	Belgique	99,90%
Koninklijke Saint-Gobain Glass	Pays-Bas	99,75%
Cebrace Cristal Plano Ltda	Brésil	50,00%
Saint-Gobain Vidros	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Cristaleria SA	Espagne	99,67%
Solaglas Ltd	Royaume-uni	99,96%
Saint-Gobain Glass Italia	Italie	100,00%
Saint-Gobain Sekurit Italia	Italie	100,00%
Hankuk Glass Industries	Corée	80,47%
Hankuk Sekurit Limited	Corée	90,14%

**POLE CONDITIONNEMENT**

Saint-Gobain Desjonquères	France	99,99%
Saint-Gobain Emballage	France	100,00%
Saint-Gobain Oberland AG	Allemagne	96,67%
Saint-Gobain Vicasa SA	Espagne	99,59%
Saint-Gobain Containers Inc.	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Vetri SpA	Italie	99,99%

**POLE PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION**• **MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

Saint-Gobain Weber	France	99,99%
CertainTeed Corporation	Etats-Unis	100,00%
Brasilit	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Weber Cemarsa SA	Espagne	99,99%

• <b>ISOLATION</b>		
Saint-Gobain Isover	France	100,00%
Saint-Gobain Isover G+H AG	Allemagne	99,90%
CertainTeed Corporation	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Ecophon Group	Suède	99,65%
• <b>GYPSE</b>		
BPB Plc	Royaume-Uni	100,00%
BPB America Inc	Etats-Unis	100,00%
BPB Canada Inc	Canada	100,00%
BPB Gypsum (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100,00%
BPB Gypsum Inc	Etats-Unis	100,00%
BPB Iberplaco SA	Espagne	100,00%
BPB Italia SpA	Italie	100,00%
British Gypsum Ltd	Royaume-Uni	100,00%
Gypsum industries Ltd	Irlande	100,00%
Placoplatre SA	France	99,71%
Rigips GmbH	Allemagne	100,00%
• <b>CANALISATION</b>		
Saint-Gobain PAM SA	France	100,00%
Saint-Gobain Gussrohr KG	Allemagne	100,00%
Saint-Gobain Pipelines Plc	Royaume-Uni	99,96%
Saint-Gobain Canalizacion SA	Espagne	99,93%
Saint-Gobain Condotte SpA	Italie	100,00%
Saint-Gobain Canalizaçao SA	Brésil	100,00%

**TABLE DES MATIERES**

<b>BILAN CONSOLIDE .....</b>	<b>2</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....</b>	<b>3</b>
<b>TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE.....</b>	<b>4</b>
<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES .....</b>	<b>5</b>
<b>NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
<b>NOTE 2 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....</b>	<b>20</b>
<b>NOTE 3 – IMPACTS DES CHANGEMENTS DE METHODE ET D’ESTIMATIONS SUR LES EXERCICES ANTERIEURS .....</b>	<b>22</b>
<b>NOTE 4 – ECARTS D’ACQUISITION .....</b>	<b>24</b>
<b>NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....</b>	<b>25</b>
<b>NOTE 6 – STOCKS.....</b>	<b>26</b>
<b>NOTE 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES.....</b>	<b>26</b>
<b>NOTE 8 – PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL .....</b>	<b>27</b>
<b>NOTE 9 – IMPOTS SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES .....</b>	<b>30</b>
<b>NOTE 10 – PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS.....</b>	<b>31</b>
<b>NOTE 11 – LITIGES .....</b>	<b>32</b>
<b>NOTE 12 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES .....</b>	<b>34</b>
<b>NOTE 13 – ENDETTEMENT NET.....</b>	<b>34</b>
<b>NOTE 14 – INSTRUMENTS FINANCIERS.....</b>	<b>39</b>
<b>NOTE 15 – PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....</b>	<b>42</b>
<b>NOTE 16 – RESULTAT FINANCIER.....</b>	<b>43</b>
<b>NOTE 17 – RESULTAT NET HORS PLUS-VALUES .....</b>	<b>43</b>
<b>NOTE 18 – INFORMATIONS SECTORIELLES .....</b>	<b>44</b>
<b>NOTE 19 – PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION .....</b>	<b>46</b>